



Fiche Contacts Conseil départemental 31 - Solidarités

<p>Contactez une Maison Des Solidarités (MDS) Ou Une Direction territoriale des Solidarités (DTS)</p>	<p><u>DTS de Borderouge</u> (Regroupe toutes les MDS de Toulouse + Cierp Gaud) 05 34 57 35 01 05.34.57.35.14</p> <p><u>DTS Nord Toulousain</u> (Regroupe toutes les MDS de Blagnac, Colomiers, Tournefeuille, La Salvetat, Aucamville, Boulac, St-Jean + Frouzins + Cazères et Carbonne) Site de la MDS Blagnac 05 61 71 03 50</p> <p><u>DTS Sud Toulousain</u> (Fermeture provisoire du site/répartition des MDS sur les autres DTS)</p> <p><u>DTS Lauragais</u> MDS Castanet (regroupe les MDS de Castanet et Villefranche, Auterive + Saint Gaudens) 05 62 71 91 80 MDS Revel (regroupe Balma et Revel + Muret + Salies du Salat) 05 62 16 46 25</p> <p><u>DTS Comminges Pyrénées</u> (Fermeture provisoire du site/répartition des MDS sur les autres DTS)</p>
<p>Numéro Enfance en danger</p>	<p>0800.31.08.08 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 SNATED (numéro national enfance en danger) : 119</p>
<p>Contactez la Maison des Adolescents</p>	<p>05 34 46 37 64 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h</p>

<p>Contacter la MDPH</p>	<p>Les équipes de la MDPH sont à votre disposition de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 16h45 pour répondre à vos besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par téléphone : au 0 800 31 01 31 (accessible via ACCEO) • Par mail sur mdph@cd31.fr <p>D'autre part, sur le site internet, vous pouvez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • trouver des informations sur les droits et les démarches à suivre • obtenir des informations pour savoir où en est votre dossier de demande • déposer votre dossier de demande avec « ma MDPH en ligne »
<p>Permanence téléphonique sur l'accès aux droits sociaux</p>	<p>05.35.33.42.35. de 9H à 12h et de 14h à 16h</p>
<p>Permanence téléphonique Enfance Famille</p>	<p>05.34.33.41.66. de 9H à 12h et de 14h à 17h</p>
<p>Permanence téléphonique Etablissements Personnes âgées et Personnes en situation de Handicap</p>	<p>05 34 33 12 73</p>
<p>Permanence téléphonique services d'aide à domicile</p>	<p>05 34 33 40 48</p>
<p>Permanence téléphonique prestations des personnes âgées et des personnes en situation de handicap</p>	<p>05 34 33 39 58 ou 05 34 33 39 34</p>
<p>Pour toute autre question des usagers</p>	<p>Standard du Cd31 05.34.33.32.31 Possibilité de saisir le département par mail : cd31@cd31.fr</p>